



États financiers

L'Association d'hypertension pulmonaire du
Canada

Le 31 décembre 2020

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1 - 2
États des recettes et dépenses et des l'évolution de l'actif net	3
Situation financière	4
Flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6 - 10



Rapport des auditeurs indépendants

Grant Thornton LLP
Suite 203
2510 Ouellette Avenue
Windsor, ON
N8X 1L4

T +1 519 966 4626
F +1 519 966 9206
www.GrantThornton.ca

Aux Conseil d'administration de
L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada, qui comprennent le situation financière au 31 décembre 2020, et les statements of operations et des l'évolution de l'actif net and cash flows pour year then ended, et des notes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des effets de la question décrite dans la section sur la base de l'opinion qualifiée de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisation au 31 décembre 2020 et ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'organisme tire ses revenus de dons et d'autres événements et collecte de fonds comme de nombreux sociétés à but non-lucratif, dont l'intégralité n'est pas susceptible d'une audit satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces dons et d'autres événements de dons et collecte de fonds sont limitées aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisation et nous n'avons pu déterminer s'il était nécessaire d'apporter des ajustements aux revenus, l'excédent des revenus sur les dépenses, les actifs et les actifs nets.

À notre avis, sauf pour ce qui est de l'effet des éventuels ajustements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions pu nous assurer de l'exhaustivité des données relatives aux dons et de la collecte de fonds dont il est en question au paragraphe précédent, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Rapport des auditeurs indépendants, suite

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organism.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organism;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organism à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organism à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Grant Thornton LLP

Windsor, Canada
Le 6 décembre 2021

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

États des recettes et dépenses et des l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2020

2019

	2020	2019
Revenus		
Commandites	266 500 \$	194 243 \$
Dons - non limitées	76 122	287 209
Frais d'adhésion	50 000	85 000
Divers	15 962	10 818
Prélèvement de fonds	11 435	85 934
Investissements	8 212	75
Dons	3 907	-
Dons - limitées	-	21 000
	<u>432 138</u>	<u>684 279</u>
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	188 580	238 136
Sous-traitance	66 165	5 598
Loyer	26 972	23 546
Site web	21 731	23 379
Sensibilisation et promotion	20 237	33 956
Bourses	15 000	45 000
Amortissement	8 150	1 179
Honoraires	8 000	9 895
Fournitures de bureau	6 900	7 590
Services de traduction	6 716	6 738
Impression et affranchissement	6 224	21 828
Téléphone	5 415	7 380
Portion non remboursable de TPS et TVH	4 680	12 246
Assurance	2 540	3 708
Congrès et soutien pour le congrès	2 045	78 347
Cotisations et frais d'adhésion	189	3 074
Reconnaissance des volontaires	116	508
Prélèvement de fonds	-	8 447
Divers	-	4 213
	<u>389 660</u>	<u>534 768</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	42 478	149 511
Ânes nets, début de l'exercice	<u>462 615</u>	<u>313 104</u>
Ânes nets, fin de l'exercice	<u>505 093 \$</u>	<u>462 615 \$</u>

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Situation financière

Le 31 décembre

2020

2019

Actif

Court terme

Encaisse	344 920 \$	230 615 \$
Fonds restreints (note 3)	1 650	1 650
Investissements (note 4)	216 128	208 006
Comptes débiteurs	6 236	61
Frais payés d'avance	28 413	31 181
Rabais de la TVH et TPS	7 002	2 916

	604 349	474 429
--	----------------	---------

Long terme

Immobilisations corporelles (note 5)	65 507	49 299
--------------------------------------	---------------	--------

	669 856 \$	523 728 \$
--	-------------------	-------------------

Passif

Court terme

Comptes fournisseurs et frais courus (note 6)	10 407 \$	18 813 \$
Contributions différées (note 7)	154 356	42 300

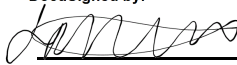
	164 763	61 113
--	----------------	--------

Actifs nets (note 8)

	505 093	462 615
--	----------------	---------

	669 856 \$	523 728 \$
--	-------------------	-------------------

Pour le Conseil

DocuSigned by:

 4F044ED2DE16401...

Membre

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	2019
Augmentation (diminution) encaisse		
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	42 478 \$	149 511 \$
Ajustement pour		
Amortissement	<u>8 150</u>	<u>1 179</u>
	50 628	150 690
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	(6 175)	(61)
Frais payés d'avance	2 768	(27 894)
Rabais de la TVH et TPS	(4 086)	3 559
Comptes fournisseurs et frais courus	(8 407)	1 691
Contributions différées	<u>112 056</u>	<u>(265)</u>
	146 784	127 720
Activités d'investissement		
Augmentation des dépôts à terme	(8 122)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(24 357)</u>	<u>(46 181)</u>
	(32 479)	(46 181)
Augmentation de l'encaisse	114 305	81 539
Encaisse		
Début de l'exercice	<u>232 265</u>	<u>150 726</u>
Fin de l'exercice	<u>346 570 \$</u>	<u>232 265 \$</u>
Encaisse se composent de:		
Encaisse	344 920 \$	230 615 \$
Fonds restreints	<u>1 650</u>	<u>1 650</u>
	<u>346 570 \$</u>	<u>232 265 \$</u>

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Notes aux états financiers

Le 31 décembre 2020

1. Historique de l'organisme et ses objectifs

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada est une société à but non lucratif sans actions de capital, fondée le 19 février 1999 sous la loi sur les corporations canadiennes et enregistrée comme fondation publique nommée La Société d'hypertension pulmonaire du Canada. En 2008, l'organisation a changé son nom à L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada. Comme fondation, l'organisation est exempte de charges d'impôts.

L'association a pour but d'entreprendre les programmes d'éducation publique, le soutien des personnes atteintes et leurs soignants, la publication et distribution d'information concernant l'hypertension pulmonaire, plaider pour toutes personnes souffrant de l'hypertension pulmonaire et pour promouvoir et fournir des fonds pour la recherche dans la cause, le contrôle, et la guérison de l'hypertension pulmonaire.

2. Conventions comptables importantes

Référentiel comptable

Les méthodes comptables de l'organisme sont conformes aux normes comptables Canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions comptables sont détaillées ci-dessous:

Comptabilisation des revenus

L'Association suit la méthode du report de la comptabilisation des contributions. Les contributions comprennent les éléments suivants: Dons, dons en nature, commandites et subventions. Lorsque l'utilisation des contributions comporte des restrictions qui n'ont pas été respectées à la fin de l'exercice, ces contributions restreintes non utilisées sont enregistrées comme des contributions différées jusqu'à ce que les restrictions soient respectées.

Les cotisations des membres sont comptabilisées comme revenus proportionnellement à l'exercice auquel elles se rapportent.

es revenus de collecte de fonds sont comptabilisés à la réception des fonds.

Les revenus de placement sont enregistrés lorsqu'ils sont gagnés.

Dons en nature

L'Association est le destinataire de dons en nature de temps à autre. L'Association enregistre ces dons à la juste valeur marchande estimée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à court terme qui sont très liquides et dont les échéances initiales sont inférieures à trois mois

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Notes aux états financiers

Le 31 décembre 2020

2. Conventions comptables importantes, suite

Actifs et passifs financiers

Actifs et passifs financiers

Evaluation initiale Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Association sont évalués à la juste valeur qui, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront mesurés ultérieurement au coût après amortissement, est augmentée ou diminuée par le montant des frais de financement et des frais de transactions. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers qui seront mesurés ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Evaluation ultérieure

À chaque date de clôture, l'Association évalue ses actifs et passifs financiers au coût amorti (y compris d'actif financier dépréciés), à l'exception des investissements dans des instruments de capitaux propres cités sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur et les investissements obligataires que l'Association a choisi d'évaluer à la juste valeur en désignant cette évaluation à la juste valeur.

En ce qui traite aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Association détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'Association détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier au moment ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Utilisation des estimations

La direction examine les valeurs comptables des éléments des états financiers à chaque date de clôture afin d'évaluer la nécessité d'une révision ou toute possibilité de dépréciation. De nombreux éléments de la préparation de ces états financiers nécessitent la meilleure estimation de la direction. La direction détermine ces estimations en fonction d'hypothèses qui reflètent l'ensemble le plus probable de conditions économiques et de plans d'action prévus. Ces estimations sont revues périodiquement et des ajustements sont apportés au bénéfice net, selon qu'il convient, au cours de l'année où elles sont connues. Les estimations importantes comprennent la durée de vie utile estimée des immobilisations corporelles et la répartition des salaires et des avantages sociaux déclarés dans divers programmes et initiatives parrainés.

Services bénévoles

Le travail de l'Association dépend des services de nombreux membres bénévoles. La valeur des services bénévoles n'est pas reconnue dans ces états financiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. Les immobilisations contribuées sont présentées à leur juste prix selon la date de contribution. Les coûts d'entretien et réparation sont présentés comme dépense, soit que les coûts pour améliorer les immobilisations et la durée de vie estimée sont ajoutés au coût de l'immobilisation. Lorsqu'un immobilier n'est plus utile à l'association et son habileté à offrir ses services, la valeur comptable est ajustée à la valeur résiduelle. Un actif corporel n'est pas amorti tant qu'il n'est pas mis en service à l'association. Les charges d'amortissements sont calculées aux taux annuels suivants, assujetties à la règle de la demi-année pour les acquisitions de l'année courante:

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Notes aux états financiers

Le 31 décembre 2020

2. Conventions comptables importantes, suite

Immobilisations corporelles, suite

Mobilier et équipement	30% Dégressif
Matériel informatique	5 ans Linéaire
Logiciels	5 ans Linéaire
Site web	5 ans Linéaire

3. Fonds restreints

Fonds restreints se compose de fonds qui doivent être utilisés pour couvrir les dépenses futures pour les patients de la Colombie-Britannique

4. Investissements

Les investissements temporaires représentent trois Certificats de Placement Garanti (CPG); les taux d'intérêt varie entre le taux préférentiel moins 2.2 % et le taux préférentiel moins 2.7 %, date d'échéance de janvier 2021 à juillet 2021.

5. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les montants suivants:

			<u>2020</u>	<u>2019</u>
	Coût	Amortissement cumulé	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Mobilier et équipement	5 578 \$	4 981 \$	597 \$	853 \$
Matériel informatique	7 344	5 919	1 425	2 265
Logiciels	13 657	13 657	-	-
Site web	<u>70 539</u>	<u>7 054</u>	<u>63 485</u>	<u>46 181</u>
	<u>97 118 \$</u>	<u>31 611 \$</u>	<u>65 507 \$</u>	<u>49 299 \$</u>

6. Passif financier garanti

Inclus dans les comptes créditeurs est un solde créditeur MasterCard (solde débiteur) de zéro (2019 - NIL \$). Le solde est garanti par un CPG de 7 219 \$ inclus dans les placements temporaires.

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Notes aux états financiers

Le 31 décembre 2020

7. Contributions différées

Contributions différées inclus a) montants perçus avant la fin du présent exercice, mais dont les marchandises ou les services seront livrés ou rendus au cours d'un exercice subséquent ou b) contributions reçus pour lequel l'usage est restreint aux fins prescrites par les donateurs et non-dépensés en fin d'année.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Commandites	120 653 \$	25 000 \$
Frais d'adhésion	17 565	15 065
Abonnements	40	585
Dons - Patients de la Colombie-Britannique	1 650	1 650
Bourses	14 448	-
	<u>154 356 \$</u>	<u>42 300 \$</u>

8. Actifs nets

L'actif net est composé de:

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Actifs nets - non-affectés	438 491 \$	413 316 \$
Actifs nets - investis en immobilisations	66 602	49 299
	<u>505 093 \$</u>	<u>462 615 \$</u>

9. Instruments financiers

L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition de l'église aux risques et aux concentrations de risque sur ses instruments financiers à la fin de son exercice:

(a) Risque du marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques: le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

(i) Risque de taux d'intérêt

L'Association est soumise au risque de taux d'intérêt (notamment le risque de juste valeur) sur ses certificats de placement garanti à taux fixe.

L'Association d'hypertension pulmonaire du Canada

Notes aux états financiers

Le 31 décembre 2020

10. Engagements

En 2019, l'Association a signé une entente pour la location de ses lieux pour un montant de 13 689 \$ annuellement jusqu'au 30 avril 2021. De plus, l'Association recevra une réduction de loyer de 2 700 \$ annuellement et sera responsable de payer les coûts d'exploitation et les taxes municipales pendant cette période, estimés à 9 450 \$.

En 2020, l'Association a prolongé son entente avec Delta Hotels by Marriott Ottawa City Centre pour un événement du 9 juin 2021 au 13 juin 2021. PHA Canada a versé un dépôt non remboursable de 21 390\$ à la signature du contrat (inclus dans les dépenses payées d'avance). PHA Canada a accepté de verser trois versements non remboursables de 21 390 \$ chacun le 5 mars 2021, le 9 avril 2021 et le 7 mai 2021. Tout solde impayé sera débité de la carte de crédit de PHA Canada dans les 30 jours suivant la date de l'événement.

11. Événements subséquents

En 2021, l'Association a prolongé son entente avec Delta Hotels by Marriott Ottawa City Centre jusqu'en 2025 pour leur événement futur daté du 11 juin 2025 au 15 juin 2025. PHA Canada a accepté de verser un dépôt non remboursable de 10 000 \$ le 14 mars 2025 et le reste du montant estimé le 16 mai 2025.

En 2021, PHA Canada a prolongé son contrat de location pour une autre année se terminant le 30 avril 2022 pour un loyer minimum annuel de 14 196 \$ plus les taxes applicables.

12. COVID-19

Depuis le 31 décembre 2019, la propagation de COVID-19 a gravement touché de nombreuses économies locales dans le monde. Dans de nombreux pays, dont le Canada, les organisations sont obligées de cesser ou de limiter leurs opérations pendant des périodes longues ou indéfinies. Les mesures prises pour contenir la propagation du virus, y compris les interdictions de voyager, les quarantaines, les distanciations sociales et les fermetures de services non essentiels ont déclenché des perturbations importantes des entreprises dans le monde entier, entraînant un ralentissement économique. Les marchés boursiers mondiaux ont également connu une grande volatilité et un affaiblissement significatif. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales pour stabiliser les conditions économiques.

L'organisme a fonctionné à distance pendant une partie de l'année, et certains postes sont restés à domicile pour permettre la distanciation sociale au bureau. Tous les événements, réunions et activités de collecte de fonds en personne ont été annulés à compter de la mi-mars. Les niveaux de dotation ont été temporairement réduits pour gérer les risques associés à la diminution des activités de collecte de fonds. D'autres revenus ont été obtenus en fournissant de nouvelles activités de programme virtuel.

Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces conséquences, ainsi que leur impact sur la situation financière et les résultats de l'association pour les périodes futures.
